

RecP AF PL B0069/2

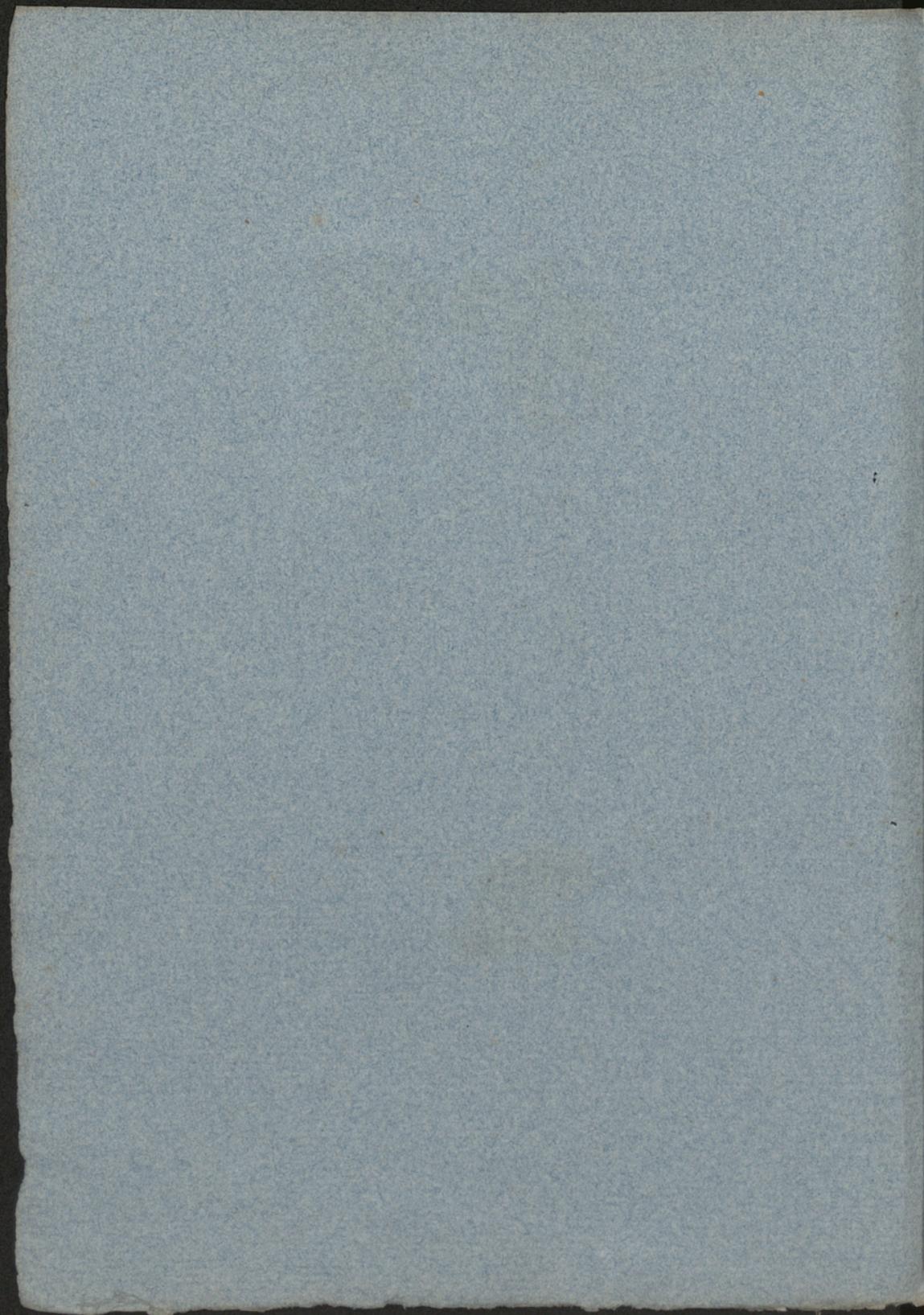
* Harangue
du
Roy
à Beziers
1622. *

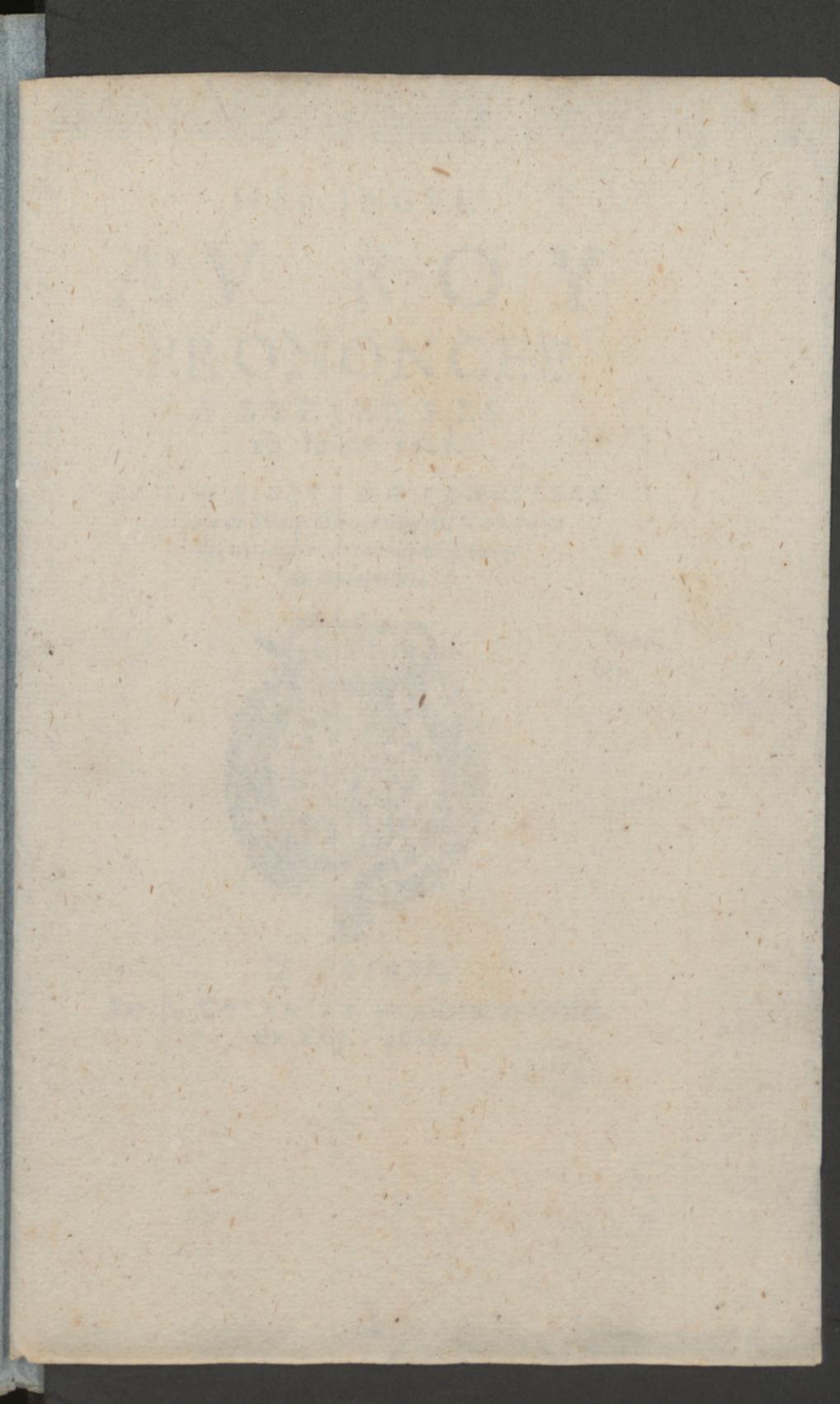
N^o 482

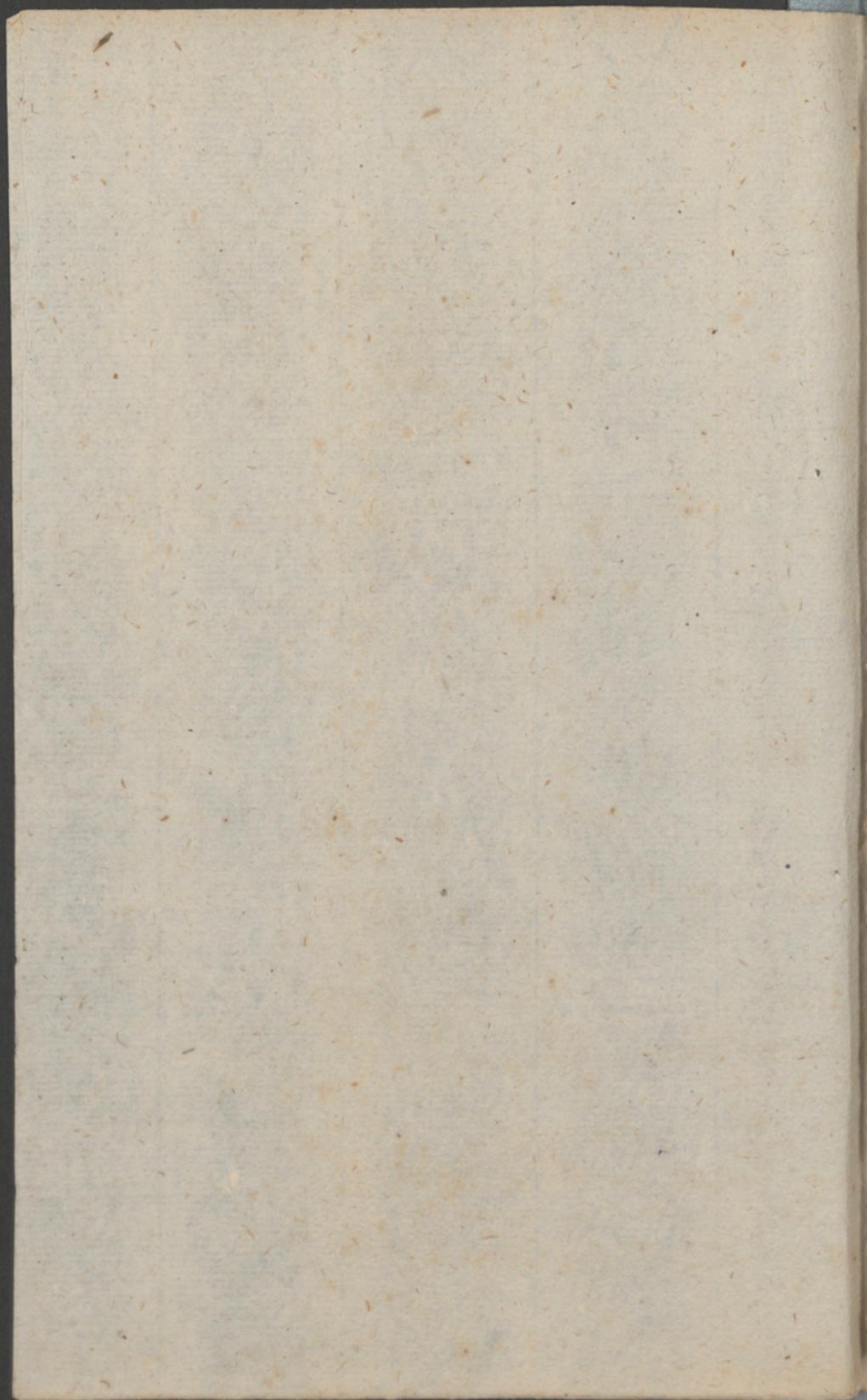
R. 101 P. 12 B. 0069 / 2

* Harangue
du
Roy
à Beziers
1622.*

N^o 482







HARANGVE

Reap P/Pl B0069/2

AVROY

PRONONCEE

A BEZIERS LE

20. Juillet 1622.

Par Messire PIERRE DE FENOILLET
Lucque de Montpellier, au nom des Catholiques
des trois ordres de la Ville & Diocèze
de Montpellier.



10000
100

A TOLOZE,

Par R. COLOMIEZ, Imprimeur ordinaire
du Roy. 1622.



8.

H A R A N G V E A V R O Y.



I R E,

Nous demandons pardon à vostre Majesté, si deuant elle, nous ne tesmoignons assez dignement sur nos visages, & par nostre discours la ioye que nous receuons de son arriué en ceste Prouince. La douleur des maux que nous auons soufferts en est cause, qui a faisi tellement nos cœurs de tristesse, & accoustumé nos yeux aux larmes sous la tyrannie de l'heresie, & rebellion, que maintenant nous sommes en peine de nous asseurer deuant la face de vostre Majesté, & d'empescher que les gemissemens ne nous eschappent, quand nous ouurons la bouche pour luy rendre des actions de graces immortelles pour sa venue. Si ces maux pouuoient estre dissimulez, & couverts, ou qu'il n'y eust autre interest, que celuy de nos fortunes, & de nos vies, nous serions contents de nous taire pour ouïr les acclamations de ioye de tous les ordres du Royaume, qui ont accompagné iusques icy le char de son triomphe, & serions honteux de nous plaindre de tout ce que nous auons souffert en nostre particulier, pour exercer nostre constance, & esprouuer la fidelité que nous deuons à Dieu, & à vostre Majesté qui est son image. Car encor que l'oppression aye esté grande en soy, ingenieuse en inuention, exquise en cruauté, vniuerselle en rauage, sans que le respect d'une mesme patric, les droicts de la société ciuile, la

4
consideration des alliances du sang & de la nature ayēt
peu arrester, ou amoindrir la rage de nos ennemis
neantmoins la Iustice de la cause pour laquelle nous au-
ons souffert, nous a rendus tousiours assurez, voire
mesme glorieux au milieu de nos pertes & de nos souf-
frances: Mais l'heresie animée de la rebellion, qui est
son esprit ordinaire, ne s'est point contentée de cela,
elle est môtée au comble de tous crimes, & le bas Lan-
guedoc (singulierement le Diocese, & la Ville de Mont-
pellier, avec les Catholiques des trois ordres que nous
representons) a seruy de theatre sur lequel elle a fait
voir tout ce que l'impieté à iamais osé penser, & execu-
ter contre le reuerence des choses saintes. C'est pour-
quoy vostre Majesté nous pardonnera, s'il luy plaist, si
en ceste occasion nous haussions la voix deuant le Fils
ainné de l'Eglise, pour luy représenter les outrages que
sa mere a receus, si grands en nombre, si violens en ex-
cez, si solempnels en impudence, si horribles en sacrile-
ges, si abominables au Ciel, & à la terre, que nous ne
doutons point que vostre Majesté ne souspire en les
oyant, ne gemisse en les voyant, & n'admire que son
Royaume aye esté capable de si grandes impietez.

Il est vray que nous auons tant à nous plaindre que
nous ne scauons bonnement par où commencer, estant
vn effect ordinaire des grandes afflictions d'estourdir
l'esprit, & de confondre le langage des affligez. Nous
dirons pourtant à vostre Majesté les paroles qui nous
semblent assez propres, pour exprimer en quelque fa-
çon nos sentiments, lesquelles furent dites autresfois
au Fils de Dieu sur le subject de la mort du Lazare, **V E-
N I, ET V I D E. O U Y, S I R E. V E N E Z & V O Y E Z.**
C'est le sommaire de nos desirs, l'abregé de nos espe-
rances, & le fondement de la deliurance de nos oppres-
sions. **V E N E Z,** car ceste playe est fatale à ne receuoir
la guerison que de vostre main. **V E N E Z,** car Dieu a
referué ce chapeau de triomphe à vostre pieté, & à vo-
stre iustice. **V E N E Z,** car l'heresie est vne illusion, fa-
uorisée des tenebres, pleine d'artifices, de menées, & de

corruptions, mais qui s'esuanouit au iours: c'est vn sortilege de la nuit, qui ne peut estre defait qu'avec la lumiere du Soleil, & deuant la face de vostre Majesté. **VENEZ** donc & **VOTEZ**. Mais quoy? certes vn tableau confus de malheurs, à la veüe duquel, elle sentira son cœur agité de diuers mouuemens à la fois, de compassion, de douleur, de courroux, de haine, & d'vn zele sacré d'vne haute vengeance.

Mais auant que passer outre, puisque tous les presages du Ciel nous annoncent, que ceste année doit estre la climaterique de l'heresie en son Royaume, nous la supplions très-humblement de permettre que nous remarquions en peu de mots, combien son establissement & sa tyrannie est differente de sa naissance, & de ce qu'elle promettoit au commencement. Car nous auons apprins de nos peres qui l'ont veüe dedans le berceau, & en sa ieunesse, que ceste maudite creature desguisant de bon heür son naturel ne respiroit que l'obeyssance aux loix, ne souspiroit que la reformation de l'Eglise, n'aspiroit qu'à la liberté de conscience, elle se contentoit des grottes, des caues, & de quelques valons perdus entré des hautes montagnes pour s'assembler de nuit, & protestoit d'vne feinte modestie qu'elle ne venoit point pour enfreindre les loix de l'Estat, ou pour troubler le repos public; mais seulement pour se conseruer en sa foiblesse pure, & innocente des abus, & de l'Idolatrie, qu'elle se figuroit en l'Eglise, & mesloit quelques larmes de tendresse à ses propos, pour endormir les loix, comme elle a fait, & surprendre les Magistrats.

SIRE, pardon à nostre douleur, qui nous contraint de crier icy, ô trop grande douceur du premier tēps que tu es deuenüe cruelle pour le nostre, auquel celle qui pleuroit auparauāt, nous faict pleurer, & laquelle pour faire payer quelques gouttes de larmes qu'elle auoit versé en son commencement, a depuis faict inonder des riuieres de sang par tout vostre Royaume: Car depuis qu'elle commença de plaire, & d'estre caressée par sa nouveauté, soudain elle tâcha de profiter, de la foi-

blesse du temps, & des esprits, & de faire seruir toutes choses à son agrandissement. Elle se glissa doucement dedans les chaires des Pasteurs, desquels elle s'empara depuis à descouuert, sans missio, & osa bien entreprendre de renuerfer l'ordre sacré de la Hierarchie de l'Eglise, elle degrada tous les ordres de l'Estat spirituel, pour introduire vne monstrueuse equalité & confusion de ministere, à laquelle si les Roys eussent prins garde de bonne heure, ils eussent recogneu ce que l'experience a depuis fait voir. Que ceux ne souffrent point volontiers la Monarchie temporelle, qui la destruisent tât qu'ils peuuent au gouvernement de l'Eglise; en suite dequoy l'audace croissant avec l'âge, & nos pechez donnant efficace à l'erreur, on oïit prescher dedans la France vn nouueau Euangile, de nouueaux Sacrements, vne nouvelle creance, nouvelle confession de foy, nouveau salut, Eglise nouuelle, avec ce tiltre specieux de reformation. Ce fust alors qu'elle diuisa aussi tant les cœurs que la croyance de vos subjets, & adioustant la rebellion au schisme elle fist soufleuer les maisons, les Villages, les Villes, les Prouinces entieres contre la Majesté des Roys, allumant par tout le flambeau de la guerre, qui de son embrasement a pensé reduire en cendres la plus belle, & fleurissante Monarchie de la Chrestienté.

Tout le monde tombe d'accord qu'on deuoit estre mieux sur ses gardes au commencement qu'on n'a pas esté, & qu'il falloit opposer de bonne heure la seuerité des loix à ce mal, pour l'arrester en sa naissance & prevenir son debordement: mais depuis qu'il se trouue fortifié par le malheur du temps, les conseils du remede ont esté bien differents, en fin la prudence humaine l'a emporté, & a iugé qu'il estoit necessaire de temporiser avec les Heretiques, & de partager avec eux les conditions de la paix. Nous n'auons rien à dire contre les mouuements de ceux qui l'ont ainsi pensé, lesquels nous croyons auoir en de tres bonnes & saintes intentions pour le bien de l'Eglise, & de vostre Estat: mais nous pouuons dire aussi, qu'il semble que Dieu n'a

point authorisé au Ciel ce traité qu'on auoit fait en terre, car en fin qu'en est-il deuenu? L'heresie a-elle perdu son venin? la paix de quelques annees a elle peu vaincre ou adoucir son mauuais courage? A elle esté plus fidelle au Prince, plus obeissante aux loix? a elle perdu vn seul moment, vne seule occasion de troubler & de tirer quelque aduantage de nos desordres. Y a il vne seule place de seureté qui aye cessé de l'estre par sa propre demissio, pour se cõtéter de la foy, & protectiõ des Roys, comme le reste du Royaume. Les assemblees de ces reformez ont elles esté moins frequentes, moins turbulantes, & moins à contre temps pour donner de l'apprehension, de nouueaux mouuemens? Leurs cahiers ont ils esté plus modestes, leurs remonstrances moins suspectes de menaces? dehors le Royaume, a on moins pratiqué avec les estrangiers pour donner de la jalousie, & de la crainte? Dedans a on moins recueilly les esprits mal-contens pour les desbaucher tout a fait? La societé, les mariages, la parenté mesme la plus proche a elle rendu leur domination plus douce dedas les villes où ils sont les maistres, & la condition des Catholiques moins pitoyable? rien moins, au contraire nous sommes contraints de redire à vostre Majesté, la larme à l'œil. **SIRE VENEZ ET VOYEZ.**

CE sont les yeux que nous appellons pour tefmoins des horribles cruautez que nos ennemis ont exercé sur nous, lesquels de leur grace ont vsé de ceste court oisie en nostre endroit, que pour donner creance a nos plaintes ils ont bien voulu que les marques de leur fureur fussent publiques & eternelles. C'est pourquoy ayant beaucoup de choses à faire voir, nous n'auõs pas beaucoup à dire, & ce peu mesme que nous dirons, n'est point pour persuader à vostre Majesté, ce que nos ennemis confessét & dõt ils tirent gloire, mais pour soulager nos cœurs, en soupirant deuant elle, laquelle nous sçauons auoir grandement compaty à nos afflictions: & partant nous passerons plusieurs choses sous silence, qui sõt toutesfois de crimes tres-graues, & tres-impotans, comme les attentats con-

mis contre vostre autorité, exercer souuerainement la Iustice, ordonner des Finances, creer, & establir des Officiers, vsurper le Sceau, battre la monnoye, conuoquer des assemblees publiques, qui est en vn mot vouloir arracher tous les Fleurons de vostre Couronne, à la veuë de vostre France, & au sceu des estrangers. Nous voudrions bien dire vn mot de l'insolëce de leur langage, qui nous a fait fremir d'horreur plusieurs fois, quand nos oreilles ont esté contraintes d'ouïr les blasphemes de leurs discours, & de leurs chansons contre le nom sacré de L O V R S XIII. son regne, sa pieté, sa Iustice: mais le Ciel les a ouïs, & defend de nous en plaindre, par vne promesse certaine, qu'il nous fait de venger promptement de si furieuses outrages commises contre l'Oinct du Seigneur.

Il reste donc à parler briuevement de ce qui a esté fait parmy nous, & contre nous, contre nos biens, nostre liberté, nos vies, nos Autels, nos Eglises, nostre Religion, & de commencer par des actions de graces à Dieu, de ce que vostre Majesté nous permet de nous plaindre, car encor que ceste liberté soit naturellement acquise aux affligez, & que les plus cruels ennemis la laissent à ceux qu'ils ont rendu miserables, neantmoins elle nous a esté refusée par les nostres, avec vne extrême rigueur, voire même la plainte d'estre perdus entre leurs mains estoit vn crime nouueau, capable de nous perdre. Mais qu'y a-il de plus iniuste au monde, & de plus outrageux à la nature que cela? ou qu'elle est ceste haine qu'on nous porte qui s'alume de nos soupirs, & s'etretient de nos larmes? Certes tout ainsi que l'eclipse du Soleil n'arriue point que ce monde inferieur ne se ressent de dangereusement de la perte qu'il fait pour vn temps, de la lumiere de ce bel astre, les corps elementaires en sont alterez, & plusieurs deffailances, & langueurs arriuent generallyment à la nature. De même la desobeissance, & rebellion des subjects contre leur Prince souuerain, qui est comme vne eclipse de Soleil de la Royauté, n'arriue point aux estats, qu'ils ne ressentent

ressentent de perilleux effects de c'est accident, & c'est au-
jourd'huy c'est eclipse funeste qui est la cause de tous les
maux qui nous font arriuez.

Premieremet les rebelles fermeret la bouche, & lieret les
mains aux Magistrats, afin que la reuerence des loix estant
violee, & la Iustice reduë captiue par l'insolēce des facti-
eux, l'audace en vint au peuple, pour le faire forcener sās
crainte, & seruir d'instrument enragē à leurs mauuais des-
seins. Apres cela on arresta les Catholiques prisonniers de-
dans les Villes, & sur tout dedās Montpellier, & pour leur
faire cognoistre a qu'elle condition ils estoient reduits, on
commença d'imposer sur leurs testes plusieurs sommes de
deniers, dont le peuple estoit exacteur. Les Catholiques
furent soudain remplis de frayeur par les alarmes qu'ō leur
donnoit à tout moment d'une generale proscription de
leurs biens, les seditieux faisoient ouuertement le partage
de leurs maisons pour butiner. Il ny auoit famille qui n'at-
tendit d'heure à autre d'estre saccagée, & plusieurs ont esté
abandonnées au rauage de ces brigands. Cependant on
exerçoit leur patience en plusieurs façons. Dehors la Ville
on pilloit les metairies, on ruinoit les maisons, on rasoit les
Chasteaux, on demanteloit les places fermées de murailles
attendant apres ces actes d'hostilité, de mettre le feu par
tout pour l'embraiser, comme ils ont fait, & pour faire pa-
roistre à la lueur de ces flāmes leur rage, & leur desespoir.
Le mesme esprit agissoit dedans la Ville contre eux, on
les obligeoit aux fortifications des rampars, au logement
des estrangers, aux contributions ordinaires, & extraordi-
naires, pour l'appareil de la guerre, pour la fonte des Ca-
nons, pour la leuēe des soldats, pour les frais des assem-
blées: & pour donner pointe a la douleur, on leur renou-
uelloit tous les iours les menaces d'un massacre general.
SIRE ce n'est pas auoir vescu, d'auoir lāguy de la sorte l'es-
pace de tant de temps, soubz la domination de ce peuple,
duquel on attend tousiours toutes choses extremes, dont il
est capable, puis qu'on ne peut iamais mesurer l'estendue
du debondement de son esprit.

N O V S scauons bien que cecy est vn effect ordinaire de
l'heresie, comme l'auons apprins de l'histoire des troubles

passez, aussi nous ne l'aduancõs point pour chose nouuelle; mais pour faire remarquer deux choses en passant. La premiere, que les heresies, qui ont de tẽps en temps affligé l'Eglise, estant toutes differentes les vnes des autres, & diuiscẽes en elles mesmes, pour estre naturellement ennemies de l'vnité, & par consequent de la paix; se treuuent neantmoins vniformes, tousiours semblables à elles mesmes, & tousiours pousscẽes d'vn mesme esprit, quand il est question de rauager, & destruire & apporter vne generale desolatiõ aux estats, qui les ont receues. La seconde combien celle cy est inexorable, & cruelle, puisque rien au monde ne la peut fleschir, ny l'oubly de ses crimes passez, ny la tolerance des loix, ny l'indulgence des Roys, ny la distribution des charges, & honneurs dedans vostre Royaume, ny la reputation de vostre Couronne, ny les alliances contracteẽs, rien dis-je de tout cela ne luy a peu gaigner le cõeur, afin que la dessus vostre Majesté se souuienne d'vne sentence dorée d'vn S. Pere de l'Eglise. *Que la malice peut estre confondue, mais non conuertie.* & que desormais on ne doit rien craindre de ce costé, puis qu'on n'en peut rien esperer.

Si les morts pouuoient rendre tesmoignage, ils confirmeroiẽt ceste verité. Car la fureur de nos rebelles est allée sous terre pour les chercher, combattre leurs ombres, & porter la guerre en ceste region des tenebres, & toutes fois les nations plus barbares ont porté quelque reuerẽce aux sepulchres, & quelques vns d'entre elles ont voulu qu'ils fussent choisis entre des Oliuiers, pour marque, & symbole de la paix, qui estoit acquise aux morts, voire mesme à l'endroit de leurs ennemis, la haine desquels, alors estoit morte, ou s'arrestoit au Marbre du Tombeau: Mais celle que l'heresie nous porte, est mortelle, & immortelle, elle s'estend aux viuans & aux morts, les cendres desquels elle a violé d'vne main prophane & cruelle, afin que ce Dragon & ceste maudite beste de l'Apocalypse puisse porter à bon droict sur sa teste les diademes de tous les crimes qu'on peut commettre, & que l'Enfer peut conseiller à des ames damnées. Car il est vray, Sire, que la manie de ce peuple a deterré nos morts, les vns par l'infame auarice des profiter des suaires dont ils estoient enuolopez, & des

caiffes où ils estoient enfermez : les autres en haine de ce qu' auparauant le trespas ils auoient abiuré l'Herésie, contre les os desquels traifnez par les ruës, ils ont forcené en plusieurs façons, apportant aux gens de bien qui ont veu ces tragedies, la honte d'estre nays parmy ces Barbares, & le desir de viure plustost dedans les forests profondes en la compagnie des bestes farouches, que parmy eux. Mais la cruauté seule n'auoit pas contenté l'Herésie, si elle n'y eust adiousté l'impieté & le sacrilege pour l'enrichir comme elle a fait à l'endroit du corps d'une Religieuse, lequel fut deterré avec les habits de son Ordre dont il estoit encore reuestu & porté de la sorte sur vn bastion, afin que ce que la terre & la corruption auoit espargné fut proposé en spectacle de mocquerie, & depuis percé & déchiré à la veuë de plusieurs habitans.

Nous lifons sur le visage de vostre Majesté que le discours de ces choses luy faict horrur, nous luy en ferons vn autre qui luy fera pitié. L'ordre des Ecclesiastiques est le premier de son Royaume comme son Royaume est le premier de la Chrestienté. Aussi par vn consentement vniuersel de toutes les nations qui ont recogneu quelque Deité, on a porté vn honneur particulier aux Prestres employez au seruice & aux mysteres de la Religion. En la loy de nature le Sacerdoce estoit vny au droict d'ainesse, & presque tousiours à la Royauté. Depuis sous la Loy écrite, il fut attaché à vn tribu avec de singulieres prerogatiues d'authorité, & de pouuoir, de sorte qu'en ce temps là les Roys furent donnez au peuple d'Israël pour la protection des Prestres, comme S. Cyprian le dict, *EPIST. 65.* qui remarque que Dieu crea Saül premier Roy pour châtier les Iuifs du peu de respect qu'ils auoient porté au Prestre Samüel, contre lequel ils auoient murmuré. En fin le Fils de Dieu a cõsacré cest Ordre en son Euangile, & l'a ennobly de tels priuileges que les Anges se trouuent quelquesfois inferieurs à la dignité des Prestres. Mais tous ces aduantages que les Ecclesiastiques possèdent à cause de leur grade & de leurs Offices ont aigry l'herésie contr'eux, laquelle se plaist de renuerfer les ordres establis, & de s'attacher à tout ce qui est eminent dedans vn Estat pour l'applanir au niveau d'une confusion

populaire. Et de faict ce sont leurs personnes qui ont esté designées & destinées les premieres à la fureur du peuple. Ce sont les Prestres qu'on a retenus prisonniers dedans la ville, cependant qu'on a faizy tout le reuenu de leurs benefices, pillé, brulé, & rasé toutes les maisons qu'ils auoient aux champs, c'est là où elle a aiguifé sa rage, contenté son auarice, satisfait à sa haine, triomphant de nostre perte, & de nostre confusion.

Toutesfois, SIRE, nous nous desdison, l'heresie s'est repentie de cest emprisonnement, elle a gardé seulement quelques Chanoines dedans la Ville pour entretenir son humeur, & a donné la liberté aux autres Prestres, & à tous les Religieux de diuers Ordres auxquels elle a faict ouurir les portes & a mis dehors! ô maudite courtoisie! ô déplorable liberté, que tu merites le nom de funeste bannissement! C'est icy où la douleur nous presse le cœur, quand nous repensons au iour mal-heureux auquel on fist cesser le seruice Diuin dedans Montpellier, & en tous les lieux du Diocese, où les heretiques auoient le pouuoir. Les Eglises furent sans Prestres, les Autels sans sacrifices, les Chaires muettes, les peuples sans consolation, ceste solitude des lieux sacrez, ceste interdiction des prieres publiques nous a esté mille fois plus fascheuse que la mort: car les Catholiques abandonnés de toutes choses, se trouuoient encor assez forts, quand ils pouuoient verser quelques larmes au pied des Autels. Ils entroient explorez dedans les Eglises, ils en sortoient contents, parce que la consolation qu'ils receuoient en ces lieux, où les rayons de la misericorde de Dieu s'assemblent & s'vnissent, leur desroboit le sentiment de leurs calamitez. Mais nos ennemis nous ont enuié ce remede precieux, & pires que les tyrans qui les ont deuancez, ont frappé l'Eglise de ceste horrible playe, qui est reseruee au regne, & à la finale perfecution de l'Ante-Christ.

Helas que l'impieté est feconde en mal-heurs, qu'elle est ingenieuse à nos douleurs! Les rebelles ont pensé que les lieux d'Oraison, & les maisons sacrées aux Mysteres Diuins, conserueroient en nous la memoire, & le desir du seruice Religieux que nous deuons à Dieu, & que ces marques augustes de la pieté ancienne demeurant debout

deuant leurs yeux, leur reprocheroient eternellemēt leurs sacrileges. C'est pourquoy pour nous retrancher toute esperance, leur fureur s'est portée à les saccager, & demolir, à renuerfer les Chaires, abbattre les Images, traifner vn Crucifix par les ruës avec vn licol, briser les Autels, violer les sainctes Reliques, & de raser tout à fait les Eglises, dedans lesquelles le nom de Dieu estoit adoré. Mais en ces actions d'Enfer, ô bon Dieu que de crimes, & de sacrileges entassez contre les choses sainctes, contre les Sacrements, & le Soleil des Sacrements! Tout ce que la pieté rend venerable, tout ce que la Religion rend sacré, tout ce que la foy rend adorable a esté foulé sous les pieds. O douleur! ô vengeance que tu tardes, & que le Ciel & la terre demandent à vostre Majesté! Mais encor **SIRE**, quelles seront vos pensées, qu'elle sera nostre honte, quelle la confusion de vostre Cour, quād dedans Montpellier, ou la Iustice de ceste cause vous appelle, vous ne trouuerés pas vne seule Eglise, vn seul Oratoire, vn seul Autel, deuant lequel vostre Majesté puisse fleschir les genoux pour rendre graces à Dieu de ses victoires. Qui croira que le bas Languedoc soit vne Province de vostre France, qui ne croira plustost que c'est vne contrée de Payens, ennemie du nom Chrestien. Mais avec tout cela l'Herésie n'est pas satisfaitte: Elle s'est donc aduisée d'une detestable inuention pour acheuer son œuure, & couronner sa malice. Elle n'ignore point que la cause des Roys, est inseparable de celle de Dieu; elle a pensé toutesfois subtilement la diuiser: Car demolissant les Eglises, & faisant porter les pierres, & materiaux pour bastir ses Bastions, & Rampars, & les opposer à vostre Majesté, qu'a elle voulu faire autre chose que d'opposer nos Eglises a vos armes, & par ce moyen rendre les choses sainctes complices de sa Rebellion? Bref pour passer les Diabes en meschanceté, apres auoir interdit, & fait cesser le seruice Diuin, apres auoir demoly les Eglises, apres auoir chassé, & persecuté les Prestres à la mort, & aboly les marques & memoriaux de toute pieté, nos ennemis ont contraint les peuples Catholiques d'abiurer leur creance, & nous sçauons, & gemissons que plusieurs milliers d'ames ont ployé sous la violence

de ceste persecution. Voila l'esprit de l'heresie qui a esté si longue nent tolerée en vostre E'tat. Voila celle qui soufpiroit si tendrement la liberté de conscience, combien est elle deuenue siere, outrageuse, & cruelle, & que seroit du reste du Royaume si elle y eust peu affermir son Empire, exercer sa tyrannie.

Or maintenant, SIRE, Dieu parle en sa cause, on luy a rauy son honneur, on a violé son Esbouse, on a rauagé, & renuersé ses maisons apres auoir refusé le seruice Religieux, les prieres publiques & le sacrifice à sa Diuine Majesté. Il vous oblige par le Sceptre qu'il a mis en vos mains lequel puisse tousiours fleurir à la veüe des Rebelles, par le throsne de tant de Roys, sur lequel vous estes assis, par le serment de vostre sacre, par le nom sacré de S. Louys, par les larmes de son Eglise, par les graces miraculeuses qu'il vous a desparties, par la benediction de vos armes, avec lesquelles il vous rend triomphât, & redoutable, que vous defendiez sa cause, & vengiez les injures qu'on a faites à son honneur. Il a defendu la vostre avec des soins, & des tendresses admirables de son amour, & vous a sauué de mille dangers que nous sçaurôs au Ciel, & que nous auons bien souuent redoubté en terre, choisissant vostre Majesté pour deffendre la gloire de son nom contre ses ennemis, & combattre pour son Royaume qui est son Eglise. Il ne faut pas maintenant passer les Mers contre les infidelles pour reculer ses bornes & l'agrandir, Il faut affâchir celles de l'enclos de vostre Royaume, & luy rendre l'honneur de son ancienne pieté. C'est ce que l'Europe regarde, & attend remplie & rauie de la reputation de vos armes, elle sçait le iuste sujet que vostre Majesté a eu de les prendre, elle en voit le progres heureux, & quelques trauerfes que la force, que la malice, la conuiuence, la lascheté aye voulu apporter pour les empescher & diuertir, elle aperçoit visiblement que Dieu fait son ceuvre, qu'il conduit vos combats, & presi le à vos batailles, elle admire cest honneur reserué à vostre Majesté d'auoir commencé de continuer, & d'acheuer ceste guerre sacrée, laquelle ne la fera point triompher que le nom, & la cause de Dieu ne triomphe avec elle, & ne partage en quelque façon le fruit de la victoire.

Continuez donc, **SIRE**, & si la prudence, ou timidité humaine vouloit parler, commandez luy de se taire pour ouyr la voix du Ciel qui a si bien commencé, & qui promet de continuer & couronner ses miracles en vostre faueur, iusques icy toutes choses conspirent à cela, les insensibles meismes deuiennent sensibles aux commandemens que Dieu leur fait de vous assister. Vos ennemis ont-ils recours à la mer? les marées deuiennent propices & fauorables à vostre passage. Ont-ils recours aux vaisseaux? les vents obeyssent à vos desirs. Quoy plus? Les feux & les foudres du Ciel descendent sur leurs magasins de guerre pour les deuorer, afin qu'ils sçachent que Dieu arme toutes les creatures en faueur des Roys qui combattent pour sa gloire. Que pourrôt ils donc opposer à vne si haute puissance? Leurs bastions & ramparts? auéglement! Le Ciel est contre luy, puis qu'il les void toutes d'en haut & leur commande: Le nombre de leurs soldats? Vanité! C'est vne poignée de criminels qui ne disputent plus de leur mort, mais de la qualité de leurs supplices. Peut estre les chaleurs de la saison? Follie! Elles sont seiches, saines, viues, & temperées de leur rafraichissement, & nous font souuenir de dire à vostre Majesté, que tout ainsi que le Soleil s'aduancant vers le signe de la Vierge qui signifie la Iustice, passe par celuy du Lyon, où il doit entrer dedàs deux ou trois iours, pour paroistre avec l'ardeur & le courage enflammé de ce genereux animal. De meismes, **SIRE**, esclattant de gloire, & de Majesté allez vous asseoir dedans le throsne de vostre Iustice pour la faire sentir aux Rebelles, mais en Lyon, mais avec le feu du zele que vous auez pour la cause de Dieu, & les ardeurs Royales d'vne sainte vengeance.

VOSTRE Majesté ne peut faire autrement, & nous ne croyons iamais, qu'on luy conseille de s'arrester en si beau chemin. Les œuures consacrées à Dieu doiuent estre parfaites, qui ne les acheue, les destruiçt, & qui s'arreste au chemin de la grace, recule. Mais vouldroit on bié se fier vne autrefois à l'heresie, & pactifer iamais plus avec ceste infidelle qui ne demande la paix, que pour ramasser ses forces, & vanger l'affront qu'elle pense auoir receu, en receuant le

chastiment de sa rebellion ? Vostre Majesté n'a point commencé ceste guerre sans le conseil de Dieu, peut-elle recevoir l'ouverture de quelque traité, sans son consentement ? Mais comment pourra il iamais consentir que l'ennemie de son nom, & de ses Autels trouue du support en France, apres auoir foulé son sang sous les pieds, & triomphé de l'honneur de son épouse ? Oferons-nous adjoûter les larmes de ceste Prouince du bas Languedoc, qui a si longuement attendu, desiré, & esperé vostre venue. Maintenant que vostre Majesté est arriuée, qu'elle peut voir les rauages qu'on a commis, le sac, l'embrasement, la captiuité, les meurtres, les sacrileges, & la face pitoyable de nostre Diocese, sans Eglise, sans Prestres, sans Sacrements, sans exercice de religion, ne receura elle point le remede necessaire pour guerir son affliction ? Si fera, car Dieu qui gouerne les cœurs des Roys, les attendrit sur les malheurs des peuples, qui souffrent la tyrannie de ses ennemis. C'est pourquoy nous respirons, & finissant nos plaintes, nous prions Dieu qu'il assiste, & fortifie vostre Majesté pour acheuer son ceuure, Qu'il maintienne ses Conseillers, qui de leur concil ont fauorisé vne si glorieuse entreprinse. Qu'il benisse la Justice de son regne, & confonde ses ennemis, & qu'il nous fasse la grace de pouoir bien tost chanter sur le tombeau de l'heresie, & rebellion, vn Hymne de victoire à vostre honneur, & vn Cantique de louanges, & d'actiōs de graces à sa diuine Majesté.

F I N.

